Communiqué

L'Assemblée législative du Nunavut adopte la *Loi sur l'éducation* à l'unanimité

IQALUIT, Nunavut (19 septembre 2008) – L'adoption de la *Loi sur l'éducation* par l'Assemblée législative du Nunavut permettra de mettre en place un système d'éducation réellement bilingue fondé sur les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit et les valeurs sociétales inuit.

« En adoptant la *Loi sur l'éducation*, nous avons terminé de mettre en place le cadre qui nous permettra d'effectuer un virage fondamental dans notre système d'éducation, » a déclaré le ministre de l'Éducation Ed Picco. « Cette loi a été conçue au Nunavut pour répondre aux besoins de notre culture, de nos langues et de nos élèves. »

La nouvelle *Loi sur l'éducation* apportera des changements réels et progressifs pour nos apprenants, incluant notamment l'enseignement bilingue pour tous les élèves, l'intégration de la culture inuit dans tous les aspects de notre système d'éducation, un rôle et des pouvoirs accrus pour les administrations scolaires de district, et du soutien additionnel pour les élèves en vue d'assurer leur assiduité et leur réussite.

« Je crois que cette législation servira de tremplin pour assurer la réussite des élèves et nous permettra d'accroître le nombre de diplômés à l'échelle du territoire, » a indiqué le ministre Picco. « Cette nouvelle Loi est un signe de progrès et de changement pour notre système d'éducation. »

-30-

Pour de plus amples renseignements :
Brad Chambers
Directeur des politiques et de la planification
Ministère de l'Éducation
☎ (867) 975.5606
🖷 (867) 975.5605
✉ bchambers@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ,
www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.